Assurance-chômage-Loi

contraire, on y va encore avec des palliatifs, avec des moyens de fortune, avec des façons de régler dans l'immédiat des problèmes majeurs qui, l'an prochain ou dans deux ans, seront toujours là, dans toute leur ampleur. C'est ce que je constate depuis des années, monsieur le président, et c'est cela qu'il est déplorable de voir, savoir, que nous, représentants démocratiquement élus de tous les citoyens de ce pays, ne sommes pas en mesure de nous attarder à trouver les vraies solutions. Et parfois je me demande où nous allons aboutir, combien de temps nous allons continuer à agir ainsi et laisser la situation se détériorer au point que dans quelques générations à peine ce sera la véritable catastrophe.

(2022)

Il y a des droits auxquels les citoyens ont accès, et un de ceux-là est certainement celui à un revenu par le travail. Monsieur le président, au lieu de l'assurance-chômage, on devrait garantir à quelqu'un la possibilité soit de produire, soit de rendre service, et prétendre que dans un immense pays comme le nôtre cela est impossible, qu'il n'y a pas quelque chose à faire, qu'il n'y a pas au moins un petit service à rendre, monsieur le président, c'est là naturellement nier des faits bien évidents.

Alors, au sujet de ce droit de travailler que l'on devrait accorder à un citoyen et celui d'avoir un revenu en retour qui soit convenable, on ne s'attarde pas suffisamment à ce principe fondamental. Même s'il n'y avait pas de travail disponible, nous concédons tous que les citoyens ont quand même droit à un revenu. Même si on prétendait que nous faisons une économie de quelques millions en adoptant ces amendements à la loi sur l'assurance-chômage, monsieur le président, ce serait là faire un faux calcul encore une fois, ou ce serait là déplacer le vrai problème, car doit-on se demander si on a raison ou non de couper des prestations? La question devrait plutôt être exclusivement la suivante: quels sont les besoins d'un travailleur qui a perdu son emploi et qui doit continuer à vivre quand même? C'est là la question. On n'a pas à se demander s'il y a droit ou non. C'est évident qu'il y a droit, qu'il faut qu'il continue à vivre quand même, qu'il subvienne à ses propres besoins et à ceux de sa famille s'il a des dépendants à sa charge. C'est la raison pour laquelle au moment où l'on joue avec le montant attribuable de prestations, monsieur le président, on se trouve à jouer avec les besoins de l'individu. Et cela est inadmissible.

Comment peut-il se faire qu'il y a un an, deux ans, trois ans, on ait jugé que les besoins devaient être évalués à tant et qu'aujourd'hui on décide que ces besoins-là ne sont plus les mêmes? Monsieur le président, cela est absolument ridicule. Voilà pourquoi le projet de loi, même s'il est inspiré par de bonnes intentions, savoir, annuler les abus, les diminuer, inciter les gens au travail, alors que cette administration est incapable d'en trouver, est insuffisant. Au lieu de faire des efforts par des moyens indirects et inefficaces pour forcer l'individu à se trouver du travail, pourquoi ne pas faire les efforts nécessaires pour favoriser la création d'emplois? On dit que c'est ce que l'on fera après. Mais pourquoi ne pas le faire avant? Car, si le gouvernement trouvait aujourd'hui les moyens de créer en ce pays des milliers d'emplois, monsieur le président, on n'aurait pas à discuter de chômage, puisque tout le monde travaillerait. Cela serait positif. Cela serait respecter la fierté et la dignité de la personne humaine. Cela serait

considérer l'individu. Mais on marche toujours à l'envers. Alors, on cherche plutôt, en étant d'avance convaincu que le taux de chomage restera au cours de l'année tout au moins au même niveau qu'actuellement, et je suis sûr que le ministre sera d'accord et qu'il l'avouera, on sait que ce taux de chômage ne diminuera pas.

Comment peut-on prétendre par conséquent que par ce projet de loi on va inciter le travailleur à trouver de l'emploi, alors que le ministre est sûr qu'il n'y a pas de possibilité d'augmenter le nombre d'emplois? C'est de l'illogisme consommé. Et c'est pour cela que nous sommes en train d'étudier de faux problèmes et que nous avons oublié les vrais. Ce qu'il faudrait faire, ce serait discuter à la Chambre comment on pourrait arriver à créer des emplois. Et pour montrer comment cela pourrait être facile, je peux me permettre de citer certains de ces moyens-là. Comment créer des emplois? Que le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Horner), que le ministre des Finances (M. Chrétien), que le gouvernement décident, par exemple, qu'il n'entrera pas dans ce pays une paire de chaussures importées de l'étranger avant que les manufacturiers canadiens aient écoulé tout leur stock et qu'ils aient eu les commandes voulues pour chausser tous les Canadiens. Cela réglerait un problème.

Dernièrement, le ministre responsable de la Commission canadienne du lait est venu dire à la Fédération des producteurs de lait industriel du Canada et justifier que d'ici quelque temps, il y aura une importation massive de produits laitiers comme du beurre, du fromage, parce qu'il en coûte moins cher de produire le beurre en Nouvelle-Zélande ou en Australie. Le moins que je puisse dire, c'est que c'est inconséquent, illogique et absurde. Comment peut-on régler ses problèmes de chômage si on persiste à voir dans l'administration un seul genre d'équilibre, celui de se demander si on est capable de faire à meilleur marché ce qui peut se faire ailleurs, et si cela se fait à meilleur marché ailleurs, alors on ferme boutique et on importe! Tant que nous aurons cette politique-là, il est clair que le chômage sera toujours croissant. Monsieur le président, il est inadmissible que l'on importe des chaussures, des chemises, des habits ou d'autres choses de ce genre, alors que les ouvriers sont prêts à produire tant qu'il en faut pour tous les Canadiens.

Il est inadmissible que nous importions du beurre. Il est également inadmissible que nous importions tout ce que le pays peut produire et tout ce qu'il peut faire en fonction de son potentiel. Et à ce moment-là je dis qu'au Canada on manquerait de main-d'œuvre. Notre pays est tellement vaste et les possibilités sont tellement nombreuses que je suis sûr que les 24 millions de Canadiens ne suffiraient pas à la demande si on appliquait le moindrement des mesures dans le but de produire chez nous ce dont nous avons besoin. Ce sont là des mesures qui régleraient le problème du chômage, mais lorsque l'on sait que l'on continuera à établir des quotas pour l'importation des produits de consommation domestique, que l'on continuera à justifier, à inciter les cultivateurs à produire moins de lait sous prétexte que l'on importera plutôt le beurre parce qu'il coûte moins cher à l'étranger, tant qu'il y aura des imbéciles qui viendront nous mettre dans la tête des choses qui semblent mathématiquement vraies, mais qui en pratique sont absurdes, eh bien, monsieur le président, nous continuerons toujours à être un peuple relativement pauvre au sein d'une abondance extraordinaire.